

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

CONCOURS DU MACARON D'OR 2026

Article 1 - Organisation du concours

L'Institut Français de Slovénie, situé Breg 12 – 1000 Ljubljana – organise, dans le cadre de la célébration de la Francophonie, un **concours de pâtisseries françaises** à destination des élèves d'écoles primaires/collèges et lycées de Slovénie, apprenant le français dans leur établissement scolaire, **du 13 mars au 24 avril 2026 inclus**, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Article 2 - Conditions de participation

Peuvent participer au concours, tous les élèves de Slovénie apprenant le français au sein de leur établissement scolaire, comme option obligatoire ou facultative, quelle que soit leur nationalité, et que leur école ou institution soit publique ou privée. Ne peuvent cependant pas participer les élèves qui sont scolarisés dans une institution ou un établissement spécialisé dans l'enseignement gastronomique et/ou hôtelier.

L'organisation et la participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Tout·e enseignant·e organisateur·rice et tout·e participant·e ne respectant pas ce règlement se verra éliminé·e du concours.

Article 3 - Modalités d'organisation et de participation

Les informations relatives au concours sont publiées sur le site internet de l'Institut français de Slovénie.

Pour organiser et participer au concours, chaque enseignant·e et candidat·e doit respecter les modalités ci-dessous :

I. Le concours local : dans l'établissement scolaire

- Entre le 13/03 et le 24/04/2026, l'enseignant·e concerné·e choisit la date de son concours et communique aux élèves le principe du concours et la date de celui-ci.
- Le jour J, les participant·es réalisent sur place ou bien amènent à l'école les pâtisseries françaises de leur choix, réalisées à domicile. Le jury que l'enseignant·e aura constitué, composé d'élèves, professeurs, proviseur, cuisiniers·ères et/ou autres, se réunit pour goûter et évaluer chaque réalisation (selon la *grille d'évaluation* jointe). Le jury délibère et désigne les 3 meilleur·es pâtissiers·ères de l'établissement.

- Après délibération du jury, les 3 meilleur-es pâtissiers-ères seront proclamé-es et toutes les pâtisseries pourront être dégustées par toutes et tous.
- Les 3 meilleur-es pâtissiers-ères de chaque école participante, enverront leur candidature au plus tard le 24/04/2026 à l'Institut français de Slovénie via le formulaire disponible sur le site de l'IFS : « ***Je suis finaliste, je participe au concours national*** ». Il s'agit d'envoyer les informations du candidat ou de la candidate et un lien ou un envoi via [WeTransfer](#) pour visionner la vidéo de présentation.

II. Le concours national

Le jury national – composé des membres de l'Institut français de Slovénie et du parrain du concours – se réunira pour désigner les 5 meilleures propositions au début du mois de mai.

Pour que la participation soit prise en considération, chaque participant-e doit :

- être finaliste d'un concours local
- compléter le formulaire en ligne « ***Je suis finaliste, je participe au concours national*** » avec ses informations personnelles,
- accepter le présent règlement dans le formulaire en ligne.

Article 4 – Modalités de sélection des lauréat-es

La sélection des grand-es gagnant-es du concours 2026 se passera en deux tours, comme suit :

A l'occasion du **concours local**, au sein de l'établissement scolaire, l'enseignant-e de français organisateur/trice du concours dans son établissement et le jury constitué au sein de l'établissement, jugeront les réalisations selon la *grille d'évaluation* fournie par l'Institut français de Slovénie.

Les jours suivants la clôture du concours, aura lieu le **concours national**, au sein de l'Institut français de Slovénie. Un jury composé de membres de l'Institut français de Slovénie et du parrain de l'édition 2026, le chef pâtissier Naser Gashi, sélectionnera les gagnant-es, toujours selon la même grille d'évaluation.

Les personnes qui obtiendront le plus de points seront les lauréats de l'édition 2026 et la personne qui obtiendra le plus grand nombre de points sera la grande gagnante de l'édition 2026.

Les noms des lauréats et du/de la grand-e gagnant-e seront rendus publics via le site internet et les réseaux sociaux de l'IFS les jours suivants.

Article 5 - Prix du concours

Un livre de recettes de pâtisseries en français, sera remis à chacun·e des gagnant·es du concours, réparti·es en deux catégories (écoles/collèges et lycées).

La personne qui sera grande gagnante du concours 2026 recevra quant à elle un bon cadeau pour participer à un cours de pâtisserie française avec le chef pâtissier français Naser Gashi, dans son laboratoire de Ljubljana.

Les prix ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèces ou contre tout autre prix.

Les livres de pâtisseries seront envoyés aux gagnant·es par la Poste, dans les établissements, avant la fin de l'année scolaire. Quant au/à la grand·e gagnant·e, il ou elle se mettra d'accord avec l'Institut français de Slovénie pour convenir d'une date à laquelle venir récupérer son bon cadeau à Ljubljana (Breg 12).

Article 6 - Utilisation des données personnelles

La participation au concours implique de la part de chaque participant·e l'acceptation sans réserve de la diffusion de leur vidéo et de leur nom, sur le site internet et les réseaux sociaux de l'Institut français de Slovénie et partagés via les réseaux sociaux des divers partenaires, dans le but de promouvoir ses activités, et sans que cela ne confère aux participants une rémunération, un droit ou un avantage quelconque.

Article 7 - Litige

En cas de litige dans l'application de ce règlement, les signataires s'engagent à épuiser toutes les voies de conciliation amiable avant de s'en remettre à la compétence des tribunaux de Ljubljana.